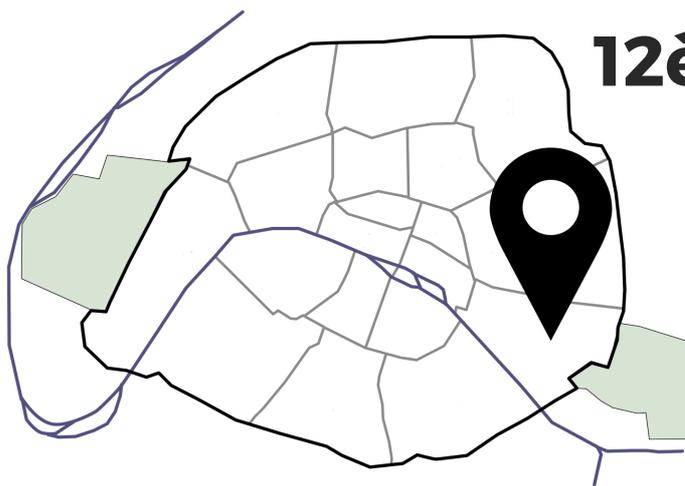




Action n°8: Végétalisation participative



12ème arrondissement

I. L'ACTION

Description

La végétalisation de l'espace urbain désigne l'action des habitants, pouvant être accompagnés par les institutions locales, de reprendre le contrôle de l'espace public pour y planter des fleurs, des fruits et des légumes. Cette végétalisation peut prendre différentes formes, allant de la végétalisation en pieds d'arbre, à l'implantation de bacs dans un quartier ou à la création de jardins partagés.

Les valeurs

Actions positives
et collectives

Liberté d'initiative et
imagination



Protection de la
biodiversité

Apprentissage et
transmission de savoirs

Les objectifs



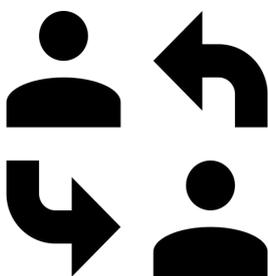
Sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable



Se réappropriier l'espace public en devenant acteur d'une ville plus verte



Prendre contact avec la flore en milieu urbain

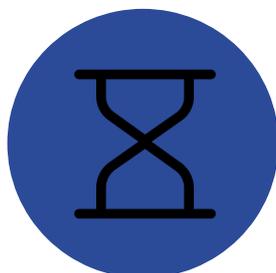


Transmettre un savoir-faire et apprendre à faire soi-même

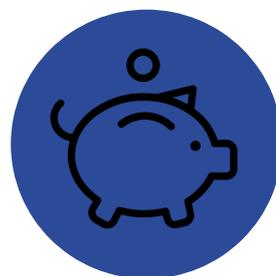


S'organiser collectivement et faire vivre ensemble l'espace public

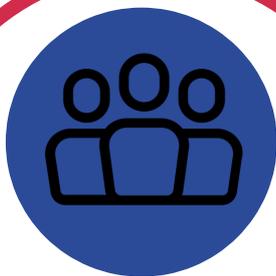
Les besoins clés



TEMPS DE
LANCEMENT



BUDGET
INVESTISSEMENT



MOBILISATION
BÉNÉVOLE

Végétalisation
participative



TÂCHES
ADMINISTRATIVES



BUDGET
FONCTIONNEMENT

II. LA RECETTE

Le lieu

L'ESPACE PUBLIC

Pour végétaliser une zone de l'espace public, il faudra obtenir l'accord de la Ville de Paris par le biais du permis de végétalisation.

Selon votre projet, l'autorisation peut-être délivrée pour un pied d'arbre, une zone de la voirie (installation de bacs ou de pots) ou bien pour une rue entière.

Pour végétaliser une zone d'un espace privé il faudra obtenir une autorisation de la part du propriétaire, du bailleur, de l'assemblée de copropriété, etc...

LES ESPACES PRIVÉS

LES CARACTÉRISTIQUES

Quelque soit votre projet il faudra prendre en compte l'exposition de la zone, le vent et l'accès à l'eau, critères indispensables pour favoriser le développement de la végétation.

Les acteurs concernés



Les conseillers de quartier

Instigateurs et fédérateurs, jouent un rôle important en coordonnant les initiatives des habitants et en se faisant porte-parole du projet auprès des institutions locales.



Les institutions locales

Soutien des actions et des initiatives citoyennes. Rôle important des coordinateurs/coordinatrices de quartier qui favorisent la coopération entre les différents acteurs et apportent un appui logistique notamment pour faire éclore le projet et assurer sa diffusion dans l'arrondissement (communication, autorisations).



Associations ou collectifs engagés pour la végétalisation

Accompagnateur, les associations existantes peuvent vous transmettre leur savoir-faire et leur expérience pour mener à bien votre projet de végétalisation.

Verger Urbain, Les incroyables Comestibles, Mains Vertes, Veni Verdi, Pik Pik Environnement,...



Les habitants du quartier

Principale cible de l'action, leur permettre de s'investir dans un projet proche de chez eux en les rendant responsable collectivement d'un espace. Ces zones végétalisées permettent également aux habitants de se rencontrer et de partager des moments ensemble.

Ce dont vous aurez besoin



Un espace à végétaliser



Des outils pour jardiner



De la terre, des graines et des engrais naturels (compost)



Une signalétique claire et originale pour sensibiliser autour de vous



Une autorisation d'occupation de l'espace public ou privé



Facultatif : une structure associative, des supports de communication et d'organisation pour la répartition des tâches

Trois phases

I. Préparation

- Constituer un petit groupe d'habitants pour vous lancer dans la végétalisation d'un espace.
- Se renseigner sur les initiatives similaires aux alentours pour mutualiser les forces.
- Identifier des partenaires potentiels (projets autour de l'agriculture urbaine, structures institutionnelles ou associatives)
→ pensez aux acteurs autour de vous car votre action de végétalisation sera fera à l'échelle d'une rue ou d'un quartier.
- Faire connaître le projet une fois qu'il est défini auprès de la ville de Paris (espace public) ou du propriétaire (espace privé) pour obtenir une autorisation.
- Pour le matériel de jardinage 3 options s'offrent à vous :
 - emprunter du matériel de jardinage dans des outilthèques (principe d'une bibliothèque mais pour les outils) ou auprès d'autres associations, jardins partagés ou structures autour de vous.
 - vous pouvez créer votre propre outilthèque, vous aurez besoin d'un espace de stockage proche de la zone de végétalisation. Dans ce cas chaque habitants/ participants pourra y déposer des outils qu'il laissera à la disposition de tous.
 - chaque habitant peut mettre à disposition son matériel personnel et le partager lorsqu'il vient jardiner.

II. Mise en place

- Planter, arroser , récolter !
→ pensez à planter des comestibles (fruits, des légumes ou des plantes aromatique) mais aussi des comestibles pour les insectes ! Vous participerez ainsi au développement de la biodiversité et d'un écosystème.
- Veiller à l'implication des habitants autour de la zone végétalisée en les invitant à vous rejoindre, à participer aux différentes activités de jardinage ou simplement à venir discuter.
- Être attentif aux besoins des plantes (arrosage, cueillette) et s'organiser pour répartir les tâches et veiller au bon développement de la végétation.
- Organiser différents temps de rencontre :
Ateliers pédagogiques, de semi, de construction de bacs à partir de matériaux de récupération, de création d'une signalétique originale, atelier de peinture et de customisation des bacs, troc de plantes ou de graines.
→ la réussite du projet de végétalisation repose sur votre ouverture sur le quartier pour faire de cette expérience une aventure collective et participative.

III. Faire vivre le projet

- Les arrachages font parti du jeu, mais ils ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire.
→ une bonne signalétique, qui explique clairement le projet et ce qui est planté, associée à un bon entretien de l'espace végétalisé permet de montrer la vie et l'implication des personnes derrière le projet ce qui freine nettement toutes détériorations.
- Pour un jardin partagé ou une végétalisation en pied d'arbre pensez à mettre l'accent sur l'intérêt que chacun peut y trouver: un moment de détente, un temps de rencontre, d'échange, de transmission des bonnes pratiques et de connaissances, un espace de partage.

Les petits plus

1 Le permis de végétalisation

- Mis en place depuis 2015, le permis de végétaliser est une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.
- Ce permis permet aux habitants de planter des fleurs, des fruits ou des légumes librement dans un espace qui leur est alloué pour une durée de trois ans renouvelable sur l'espace public.
- Cette demande peut s'effectuer en ligne sur Paris.fr. Elle doit être effectuée par une personnes morale, habitant ou association, qui deviendra le titulaire officiel du permis, et par conséquent, le responsable légale de cette zone végétalisée.
- Le détenteur du permis de végétaliser s'engage à respecter la charte de végétalisation de la Ville de Paris. Pour résumer, il ou elle s'engage à partager les fruits et légumes cultivés, à ne pas utiliser de pesticides ou de produits nocifs, à cultiver des plantes locales et participer au développement de la biodiversité parisienne et veiller à l'entretien de la zone allouée.
- Les délais d'obtention du permis peuvent varier, comptez environ un mois.
- La mairie peut également mettre à disposition des habitants qui le souhaitent un «kit de plantation» contenant de la terre végétale et des graines.

Plus d'informations sur

<https://www.paris.fr/permisdevegetaliser>

ou rendez-vous directement sur la plateforme pour effectuer votre demande :

https://teleservices.paris.fr/permisdevegetaliser/jsp/site/Portal.jsp?page=form&id_form=2

2

Une nouvelle plateforme: vegetalisons.paris.fr



PARTICIPER

S'INFORMER

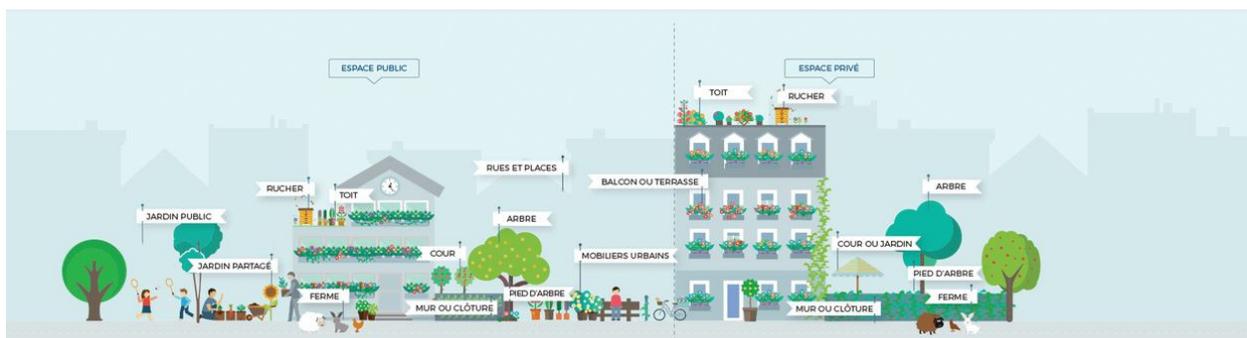
ÉCHANGER



La ville de Paris vient de mettre en place un nouvel outil à disposition des habitants : une plateforme numérique et collaborative regroupant l'ensemble des pratiques d'agriculture urbaine de la capitale.

Cette plateforme sert à informer les habitants sur les projets de végétalisation en place à Paris. Chacun peut ajouter son projet de végétalisation sur la carte interactive et constituer une fiche pratique pour informer les parisiens de l'existence du projet. Grâce à cet outil, les projets sont visibles et les habitants jardiniers peuvent bénéficier d'un réseau pour échanger et s'informer.

On y trouve également des dizaines de fiches pratiques et de renseignements pour vous accompagner sur n'importe quel projet lié à l'agriculture urbaine.



Présentation

III. ELLES & ILS L'ONT FAIT

Où?

12ème
arrondissement

Conseil de quartier Vallée
de Fécamp

Qui?



Les habitants



Le conseil de
quartier



La Mairie du
12ème



Les incroyables
comestibles

Quand?

2013

2017

Début de
l'opération
Plantons dans la
rue de Wattignies

Multiple projets de
végétalisation dans le
12ème avec des écoles
et des associations

Prolongement du
potager urbain rue
de Charenton

Constat

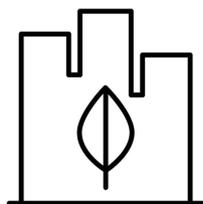
La place de la nature en milieu urbain a été pendant longtemps cantonnée à des espaces spécifiques : jardins, parc, forêts. Ces espaces, bien qu'indispensables, ne répondent pas toujours aux attentes des habitants. Depuis plusieurs années maintenant, la Mairie de Paris et les mairies d'arrondissement mettent en place différents dispositifs pour une végétalisation participative des rues de Paris où chaque citoyen peut agir pour une ville plus verte.

Réponse

Pour le conseil de quartier Vallée de Fécamp, il est important de proposer et de mettre collectivement de nouveaux projets de végétalisation dans le quartier afin de répondre aux besoins et aux envies des habitants.



Végétalisation Participative



Du vert dans la ville



Temps de rencontre et d'échange



Savoir-faire collectif

Déroulement

Mise en place

Le conseil de quartier Vallée de Fécamp, avec d'autres acteurs locaux, se mobilise depuis plusieurs années pour végétaliser les rues du 12ème arrondissement.

Au printemps 2013, le conseil de quartier lance l'opération **Plantons dans la rue de Wattignies**, avec l'aide de la mairie du 12ème et du collectif Incroyables Comestibles Paris. Une dizaine de grands pots sont installés sur le trottoir, et les habitants sont invités à venir librement planter des fruits, des légumes, des fleurs ou des plantes aromatiques.



Cette expérience collective a permis aux conseillers de quartier d'observer l'impact positif d'une telle pratique dans le 12ème arrondissement et de tirer des apprentissages vis à vis des difficultés liées aux plantations à l'entretiens et aux récoltes (ensoleillement, vents, gestion collective des arrosages, accès à l'eau...).

Un quartier en pleine végétalisation

Suite à cette première expérience réussie, d'autres projets de végétalisation ont été mis en place par le conseil de quartier. Ces projets comme le Jardin partagé de la Gare Claude Decaen ou le programme de végétalisation lancé en partenariat avec l'école rue de Wattignies s'inscrivent dans une démarche de la Mairie du 12ème arrondissement pour la végétalisation participative des rues.



Depuis, de nombreux projets ont vu le jour. Le conseil de quartier, en association avec des groupement d'habitants (les Incroyables comestibles Paris, Graine de partage), la régie de quartier, des écoles et des élus locaux invitent les habitants à se réapproprier l'espace public et à créer des espaces de rencontre et de partage.



Les suites

Un potager urbain est installé le long du mur ferroviaire entre la rue des jardiniers et la Porte de Charenton. Fort de son succès, le potager s'allonge petit à petit et les habitants sont ravis de pouvoir d'ores et déjà consommer les fèves, les carottes et les oignons cultivés par leur soin en bas de leurs immeubles.



L'objectif pour le conseil de quartier est rempli : les habitants sont force d'initiatives et peuvent, sur un espace qui leur est alloué, travailler ensemble à la végétalisation de leur quartier et à la mise en place d'un potager urbain.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook du **conseil de quartier** (<https://www.facebook.com/CQValleedeFecamp/>) et des **Incroyables Comestibles** (<https://www.facebook.com/Incroyables-Comestibles-Paris-122467857901658>) pour suivre leurs activités et rendez-vous sur vegetalisons.paris.fr pour découvrir tous les projets de végétalisation du 12ème arrondissement et de tous les arrondissements parisiens !

Contenu réalisé par Cap ou pas cap ? pour la Mairie de Paris

Crédits:

Photos: CAP ou pas cap? présent lors d'un atelier organisé par Les Incroyables Comestibles et au potager rue de charenton

Icônes:

Green city by Made from the Noun Project

Plant by Matt Brooks from the Noun Project

Recycle by anbileru adaleru from the Noun Project

Fist by corpus delicti from the Noun Project

collaboration by Rflor from the Noun Project

talking by Thomas Le Bas from the Noun Project

Outlines Rounded Square par Canva Layouts

Solid Bordered Circle 02 par Canva Layouts

Solid Circle par Canva Layouts

Solid Right Triangle par Canva Layouts

Line with Circle End par Personal Brand

Standart Arrow par Personal Brand

Outlines Rounded par Canva Layouts

Location by Kimmi Studio from the Noun Project

Time by Shastry from the Noun Project

people by Adrien Coquet from the Noun Project

Save Money by Green Store from the Noun Project

Coins by Agni from the Noun Project

paper file by andriwidodo from the Noun Project

vegetable garden sign by Made by Made from the Noun Project

garden maintenance by Carlos Dias from the Noun Project

Garden bed by Made by Made from the Noun Project

Gardening Tools by Marie Van den Broeck from the Noun Project

group by Mello from the Noun Project

Idea by Edward Boatman from the Noun Project

institute by shashank singh from the Noun Project

Gardener by James Keuning from the Noun Project

Paper People Cutout by Andrew Koszkalda from the Noun Project

Gears by I Create Stuff from the Noun Project

group discussion by cathy moser from the Noun Project

Fiche rédigée par Chloé Judalet pour Cap ou pas cap ?

Cap ou pas cap ? favorise l'engagement citoyen dans la transition. Retrouvez ou créez des actions citoyennes sur www.capoupascap.info et d'autres actions des conseils de quartier sur www.paris.fr